

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ			
Nom et Prénom du mandataire (le car Adresse : N° .3	orales): Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s échéant): Serge MECHIN Président Place de la Mairie IIGNY L'EXEMPT Outpublic de coopération intercommunale qui conduit des eloppement durable de son territoire. Elles peuvent prendre la se de programme d'actions faisant l'objet de financemant publics in 1986. Il regroupe 50 communes, 4 Communauté de partemental. Il dispose de deux professionnels de l'animation		
B. QUELS SONT LES SITES DE REPROD	UCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)		
B1 Myotis Myotis Grand Murin	Gîte de reproduction et émancipation des juvéniles		
Barbastella barbastellus Barbastelle d'Europe	Gîte de reproduction et émancipation des juvéniles		
B3 Myotis mystacinus Murin à moustaches	Hibernation		
B4 Plecotus austriacus Oreillard roux	Hibernation		
B5 Rhinolophus ferrumequinum Grand rhinolophe	Hibernation		
(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore Sauvetage de spécimens Conservation des habitats Etude écologique Etude scientifique autre Prévention de dommages à l'élevage Prévention de dommages aux pêcher Prévention de dommages aux culture Préciser l'action générale dans laquelle s'ins	□ Prévention de dommages aux forêts □ Prévention de dommages aux eaux □ Prévention de dommages à la propriété □ Protection de la santé publique □ Protection de la sécurité publique □ Motif d'intérêt public majeur □ Motif d'intérêt public majeur □ Sécrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou		
Création d'un CIAP et du siège du Syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois, dans l'ancienne			
tuilerie Sauvard au regard de sa strategie de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine			
industriel ancien.			
Cet aménagement permettra une mise en valeur des espèces animale présentent sur le site (exposition, présentation,). Il servira de laboratoire pour les spécialistes et notamment le Museun			
de Bourges pour étudier et présent Suite sur papier libre			

D. QUELLES SON DÉGRADATION *	NT LA NATURE ET LES M	MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE
Destruction réservée à des at fréquenté ponctue	☑ Préciser : Le.CIAPva.ê eliers pédagogiques sera a ellement par les chauves-s aile nord du bâtiment	tre aménagé dans le RDC de l'aile sud. Une salle aménagé en lieu et place d'un local actuellement souris lorsqu'elles n'occupent pas l'un des anciens
 Altération	☐ Préciser :	
Dégradation		
Suite sur papier libre		
		NES ENCADRANT LES OPÉRATIONS * réciser : DEA (Michèle Lemaire)
Formation con		réciser :
Autre formation	on 💆 Pi	réciser : Expert.en.chauves-souris.(.Laurent.Arthur.)
Préciser la pér	iode: 1.er. semestre. 2016 Le	TRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION es travaux se dérouleront lorsque les espèces animales tent sur le site.
Régions admir Départements Cantons : L.A.	nistratives : Centre V.al.de Loi : .Cher Guerche sur l'Aubois	ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION ire
SONT LES MESURE CONSERVATION FA	ES PRÉVUES POUR LE MAI VORABLE*	N, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES INTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE
Mesures de pro Mesures contra	de sites de reproduction et aires de otection réglementaires actuelles de gestion de l'espace des populations de l'espèce	e repos 🛮 🗆 🖼 🖼 🗖 Préciser :
Préciser éventuellemen	t à l'aide de cartes ou de plans les	mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Suite sur papier libre	ÁTIL DALLE GOLOTTE DENDALE	E LLODÓD LENOU
	ÉTABLI LE COMPTE RENDU D ions antérieures (s'il y a lieu) :	DE L'OPERATION
Il dispose d'ailleurs d	des clefs du bâtiment dans leque a présence des chiroptères dans	ser · Monsieur Laurent ARTHUR sera associé au suivi du chant e omptes rendus réguliers, in itinere et ex-post, de l'opération. el il a pu déjà conduire des opérations d'inventaire qui ont valu s l'ancienne tuilerie.
La loi n° 78-17 du 6 janvier	1978 relative à l'informatique, aux fichiers	et aux Fait à
libertés s'applique aux donn garantit un droit d'accès et	ées nominatives portées dans ce formulaire t de rectification pour ces données auprè	e. Elle le
services préfectoraux.		Votre signature